écologie éducation citoyenneté culture démocratie logement économie mobilité

Saint-Cyr sur-Mer
citoyenne, écologique et sociale

Attention : il est possible que ce message vous arrive "tronqué". A la fin du mail, pensez à activer "Afficher l'intégralité du message"

Elections législatives
2ème tour

Dimanche 19 juin

Les bureaux ferment à 18h

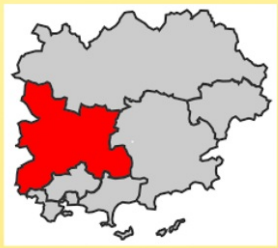

ST CYR CITOYENNE, ECOLOGIQUE ET SOCIALE
Association loi 1901 n° W832019840 Mail : saintcyrcitoyenne@gmail.com
Site internet : https://www.saintcyrcitoyenne.fr/

POSITION DE L'ASSOCIATION

Résultats du 1er tour

Les candidats du 1er tour pour notre circonscription

Les résultats du 1er tour pour notre circonscription

Le 2ème tour

Le seuil de qualification est basé sur un **pourcentage** du total des **inscrits** et non des suffrages exprimés.
Un candidat peut se présenter au second tour s'il a obtenu au premier tour les voix de **12,5 %** des électeurs inscrits. Dans le cas où un seul candidat remplit ces conditions, le candidat ayant obtenu après celui-ci le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second. Dans le cas où aucun candidat ne remplit ces conditions, les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour peuvent se maintenir au second.
Au second tour, la majorité relative suffit: le candidat arrivé en tête est déclaré élu.
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu

Les candidats du 2ème tour dans notre circonscription

Franck Giletti , RN
Valérie Gomez-Bassac, Ensemble !, députée sortante

La position de notre association

Les résultats du 1er tour à St Cyr et sur notre 6ème circonscription laissent apparaître que l'extrême droite, qui a réuni près de 42% des voix exprimées (entre *RN* et *Reconquête*), devant *Ensemble !* (Valérie Gomez-Bassac, députée sortante, 24,2%), la *NUPES* (Alain Bolla 17,8%) et *LR* (Jean-Michel Constans 6,3%), est en mesure de remporter au second tour le siège de député de notre circonscription.

Devant cette perspective, et dans le cadre d'un débat démocratique, le conseil d'administration de l'association a décidé de discuter de l'opportunité d'une prise de position de celle-ci pour le vote du 19 juin, les idées, les messages et les comportements véhiculés par l'extrême-droite étant à l'opposé des valeurs promues par l'association, les membres du conseil représentant une large diversité d'opinions politiques.
A une large majorité des deux tiers, le conseil d'administration a décidé de faire connaître à ses adhérents et à celles et ceux qui suivent son action **son soutien à Valérie Gomez-Bassac**, le tiers restant étant pour le barrage au *RN* sans autre précision.

Rappelons que le barrage au *RN* peut prendre 3 formes : abstention, vote blanc ou voter *Ensemble !*.Toutefois, pour faire réellement barrage au *RN,* le vote *Ensemble !* semble le plus sécurisant pour éviter de laisser notre circonscription aux mains d'un député de l'extrême droite le *RN*.

Voter est un droit, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin. Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental de participation permet d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants.

Vous avez des questions ?

Contactez nous, nous vous répondrons bien volontiers
Mail : saintcyrcitoyenne@gmail.com

St Cyr citoyenne, écologique et sociale
Association loi 1901 - RNA n°W832019840
Siège Social : 5, allée des Muriers 83270 Saint Cyr sur Mer
Mail : saintcyrcitoyenne@gmail.com
Facebook : https://www.facebook.com/stcyrcitoyenneecologiqueetsociale
Site internet : https://www.saintcyrcitoyenne.fr/

A DIFFUSER SANS MODERATION !!!

Se désinscrire

Envoyé par

sendinblue

© 2020 Saint Cyr citoyenne, écologique et sociale